



## Tarifs webradios / streaming de musique 2026<sup>1</sup>

### Petites webradios – streaming limité

Forfait de € 720,74 / an

→ Conditions: offre de 2 canaux maximum et max. 25 streams simultanés

Forfait de € 432,43 / an

→ Conditions: offre de 2 canaux maximum et max. 25 streams simultanés et ≤ 180 jours de diffusion de programmes audio par année (indépendamment de la durée de ces programmes)

### Webradios normales – streaming normal

Forfait de € 1.441,44 / an

→ Conditions: offre de 2 canaux maximum et chiffre d'affaires HTVA ≤ € 25.000<sup>2</sup> et max. 250 streams simultanés

Forfait de € 792,80 / an

→ Conditions: offre de 2 canaux maximum et chiffre d'affaires HTVA ≤ € 25.000 et max. 250 streams simultanés et ≤ 180 jours de diffusion de programmes audio par année (indépendamment de la durée de ces programmes)

### Grandes webradios – streaming illimité

→ Conditions: offre de 3 canaux minimum ou chiffre d'affaires HTVA ≥ € 25.001 ou min. 251 streams simultanés

→ Tarif: Le plus gros montant entre: ou 12,5 % du chiffre d'affaires HTVA ou € 0,0010 par stream de phonogramme<sup>3</sup>, en tenant compte des ristournes de départ mentionnées ci-dessous.

<sup>1</sup> Les tarifs sont hors TVA de 6 % et sont valables pour l'année 2026, conformément au mécanisme de révision des prix publié sur le site web de SIMIM/IMAGIA et approuvé par le Service de Contrôle des sociétés de gestion de droit d'auteur et des droits voisins.

<sup>2</sup> Le chiffre d'affaires HTVA pris en compte est celui qui est lié aux activités de radiodiffusion de la webradio. Celui-ci comprend entre autres les subsides, les dotations, les allocations, les accords de partenariat, les subventions d'exploitation, les recettes publicitaires et de sponsoring ainsi que les dons, les cotisations et autres recettes de nature équivalente.

<sup>3</sup> Stream de phonogramme= 1 phonogramme (chanson) envoyé par streaming à 1 auditeur.



#### Ristourne par tranche du nombre de streams de phonogrammes<sup>4</sup>

De	A	Ristourne tranche
1	1.000.000	0,0 %
1.000.001	5.000.000	35,0 %
5.000.001	10.000.000	37,0 %
10.000.001	25.000.000	39,0 %
25.000.001	50.000.000	41,0 %
50.000.001	100.000.000	43,0 %
100.000.001	500.000.000	45,0 %
500.000.001	1.000.000.000	47,0 %
1.000.000.001	10.000.000.000	49,0 %
10.000.000.001	5.000.000.000.000	50,0 %

#### Montant minimum de facturation trimestriel

€ 1.369,37

→ Conditions: applicable par canal  
le premier paiement au début de la webradio est calculé au prorata des mois restants dans le trimestre.  
à la fin du 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> trimestre : paiement d'un quart du montant de facturation de l'année passée, et pour un minimum de € 1.369,37.  
La facture finale sera établie à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre. Le solde éventuel restant ne sera pas remboursé.

<sup>4</sup> De tous les canaux dans le même contrat.